



Orange annonce le déploiement de la fibre à Amanvillers

- Orange va déployer sur fonds propres la fibre optique jusqu'au logement (FttH - Fiber to the Home) à Amanvillers
- Les habitants et les entreprises de la commune pourront bénéficier d'un confort de débits et d'usages innovants

Ce jeudi 13 juin 2019, Frédérique Login, Maire d'Amanvillers, Marilynne Webert, Vice-Présidente de Metz Métropole en charge du développement numérique, Philippe Hénaux, Directeur de la Mission "Attractivité numérique & écosystème des startups" à Metz Métropole et Hervé Croizier, Directeur des relations avec les collectivités locales Orange en Moselle annoncent le plan de déploiement du FttH sur la commune d'Amanvillers

La commune va rejoindre celles de Montigny-lès-Metz, Woippy, Longeville-lès-Metz, Le Ban-Saint-Martin, Marly, Augny, Scy-Chazelles, Rozérieules, Saulny, Vaux, Lessy, Jussy, Saint-Julien-lès-Metz, Lorry-lès-Metz, Plappeville, La Maxe, Vantoux et Pouilly dans lesquelles la commercialisation de la Fibre a débuté. Sur l'agglomération de Metz Métropole, les travaux ont débuté dans les 44 communes. Plus de 96 000 prises sont d'ores et déjà éligibles à la Fibre sur l'agglomération, dont 69 000 sur la Ville de Metz. Ces déploiements font suite à la convention signée entre Orange et Metz Métropole fin décembre 2014 visant à déployer la fibre sur fonds propres Orange dans l'ensemble de l'agglomération de Metz.

Dans le département de la Moselle, Orange a démarré sur ses fonds propres les travaux de déploiement de la fibre optique dans 74 communes, ce qui permet à plus de 137 000 logements d'être à ce jour éligibles.

Un déploiement progressif

Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études en coordination avec les équipes municipales, l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leur service, le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants.

Afin que les habitants des quartiers concernés puissent bénéficier de ce nouveau réseau, il est important que les habitants communiquent dès aujourd'hui auprès de leur syndic et de leur bailleur immobilier et demandent que le raccordement de leur immeuble soit voté en Assemblée Générale. Dès lors, l'opérateur choisi pourra installer les points de branchement en face de chaque logement et le client pourra sélectionner le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix pour effectuer le raccordement final à son domicile.

Afin de suivre les étapes du déploiement, Orange est le premier opérateur à mettre en ligne sur le site reseaux.orange.fr, une carte de couverture compatible sur ordinateur, tablette et smartphone pour s'informer sur le déploiement de la fibre.

Pour connaître l'avancement du déploiement de la fibre à son adresse, consulter : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Pour être tenu informé de l'arrivée de la Fibre jusqu'à chez soi, s'inscrire sur ce formulaire : <https://interetfibre.orange.fr/>

La Fibre d'Orange, une expérience client incomparable

Sur la commune d'Amanvillers, Orange déploie le réseau fibre optique. Ce réseau fibre garantit la performance de la technologie jusqu'au logement.

La Fibre Orange, c'est la possibilité de profiter de tous les usages en simultanément sur tous les écrans du foyer. C'est donc pouvoir accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements comme le streaming vidéo, les contenus Ultra Haute Définition, le son Dolby ATMOS, la caméra 360°...

Pour les entreprises, la technologie de fibre mutualisée FttH est adaptée au raccordement à internet ou à un réseau privé de petits sites de type agence ou boutique.

Orange accompagne entreprises et particuliers grâce à des outils innovants et des spécialistes présents à chaque étape.

L'installation est effectuée par des experts qui assurent des travaux discrets et une mise en service des équipements accompagnée de conseils.

Orange propose jusqu'à 1 Gigabit/s de débit descendant et jusqu'à 300 Mbit/s de débit montant avec la nouvelle Livebox sur les offres Livebox Up et Packs Open Up

Orange, leader sur la fibre optique

Dans le cadre du plan stratégique Essentiels 2020, Orange poursuit son investissement sur la fibre optique sur le territoire français.

Au 31 décembre 2018, Orange compte 2,592 millions de clients Fibre à travers 1 985 communes et prévoit de déployer la Fibre Orange à l'horizon 2022 dans 3 600 communes. Cela inclut l'ensemble des grandes villes et des villes moyennes, soit près de 60% des foyers français.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2018 et 149 000 salariés au 31 mars 2019, dont 90 000 en France. Le Groupe servait 264 millions de clients dans le monde au 31 mars 2019, dont 204 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 27 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse :

Sylvie Bagnuls - 03 88 19 37 96 / 06 08 75 65 02 - sylvie.bagnuls@orange.com

Anthony Parmantier – 06 45 14 21 93 – anthony.parmantier@orange.com